

Conseil Municipal

Le lundi 4 décembre 2017, à 19 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FONTAINE Dorothee, JACQUET Stéphanie, LAUGERAT Odile et RAIMBAULT Martine.

MM. ASSADET Alain, BERGERAULT Erick, BLAIN Claude, FERRIERE Laurent, FOUCHET Pierre, KOENIG Jean-Marc, PHILIPPE Narcisse, NOUAT Christian et REMANJON Patrice.

Absents excusés : Mme CHARPENTIER Céline et M. AUDIOT Francis.

Absente excusée ayant délégué pouvoir : Mme TAILLANDIER Armelle *ayant délégué pouvoir à LAUGERAT Odile.*

Secrétaire de séance : Mme RAIMBAULT Martine.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière séance et passe à l'ordre du jour.

PROPOSITION DE VENTE DE PARCELLES AU PROFIT DE LA COMMUNE A COTE DE L'ETANG COMMUNAL : le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une proposition de vente au profit de la Commune avait été reçue. Un nouveau prix d'acquisition a été proposé et le vendeur l'a accepté. Le Conseil Municipal accepte d'acquérir les deux parcelles à côté de l'Etang communal au prix négocié.

AVANCEMENTS DE GRADE : le Conseil Municipal décide de créer les postes correspondants aux avancements de grade proposés pour plusieurs catégories de personnel.

TRAVAUX DIVERS EN COURS : le Conseil Municipal est informé des divers travaux en cours notamment ceux de construction des ateliers municipaux. Par ailleurs, des travaux de réfection de la clôture de l'école maternelle ont été commandés. Ils se dérouleront durant les congés scolaires de Noël.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES : L'adjoint chargé de la voirie fait savoir à l'assemblée que des travaux débiteront à partir du 11 décembre par la réfection de la place du haut du bourg. Les autres travaux prévus seront réalisés en février prochain. Les travaux de téléphonie et de réseaux informatiques à la mairie et dans les nouveaux locaux sont achevés et donnent entière satisfaction.

L'adjointe chargée de l'enfance et de la jeunesse informe le Conseil Municipal des animations prévues à l'Ecole pour cette fin d'année à commencer par le spectacle de Noël le 21 décembre.

Elle donne connaissance également des différentes réunions auxquelles elle doit assister en liaison avec la CCTHB et les diverses actions liées à la jeunesse. Le projet éducatif de territoire est en cours. Une conférence-débat sur le thème des rythmes scolaires sera organisée par la CCTHB le 18 janvier 2018 à Saint Martin d'Auxigny. Parents d'élèves, enseignants et élus y seront invités. Pour les nouveaux locaux, un plan d'évacuation a été mis en place et des exercices seront prévus. L'accueil périscolaire a désormais une ligne directe : 02 48 64 89 89. Le restaurant scolaire également : 02 48 64 89 88. Elle indique également qu'elle se rendra dans les locaux du Laboratoire Départemental en vue de finaliser le plan de maîtrise sanitaire. Une réunion avec le personnel de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire sera programmée le 20 décembre.

L'adjoint chargé des espaces verts indique que des devis ont été reçus pour la réfection des deux terrains de football. Les premiers travaux pourraient être envisagés durant les vacances scolaires de février prochain puis les autres en juin et en septembre. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et décide de confier ces travaux à l'entreprise DOISNE de Barlieu.

L'adjointe chargée de la communication et de l'animation remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour son investissement lors du repas des Aînés qui a connu un franc succès. La distribution des colis a été effectuée le lendemain auprès de ceux qui n'ont pas pu se déplacer et assister à ce repas.

Le contrat de l'orchestre ayant assuré l'animation sera reconduit pour l'année prochaine.

La prochaine manifestation attendue, après le Marché de Noël, sera les vœux que la Municipalité présentera aux administrés le dimanche 7 janvier à 11 h 00.

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL : le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de Mme BARDY Marie-Christine de son mandat de conseiller municipal.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal accepte le don d'une administrée.

La confrérie Saint Paul a demandé un soutien pour l'organisation matérielle de la prochaine assemblée le 28 janvier prochain. Le Conseil Municipal décide (à la majorité des membres moins 2 abstentions) d'offrir les bouteilles qui pourraient manquer au vin d'honneur qui sera servi, en complément de celles offertes par les vigneron. Un courrier sera envoyé à la Présidente.

Le Maire indique au Conseil Municipal que le projet d'implantation d'éoliennes proposé par la société SOLATERRA, au nord-ouest de la commune a été abandonné.

Le Conseil Municipal accepte de reconduire le partenariat avec la Fédération des Foyers Ruraux du Cher concernant le cinéma rural itinérant.

L'Assemblée accepte l'ouverture de crédits pour des écritures d'intégration ainsi que celle de transfert de crédits pour les dernières écritures d'amortissement. Elle fixe à 5 ans la cadence d'amortissement pour les petits travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement n'excédant pas 10 000 euros.

Pour faire suite à une demande de vidange de l'étang communal, un refus a été notifié par la Direction Départementale des Territoires à cause de la sécheresse observée depuis cet été.

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées suite à la création de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

L'assemblée accepte de reconduire le partenariat avec la Société Berrichonne de Protection des Animaux de Marmagne pour les chiens errants trouvés sur le territoire communal.

Le Maire fait part des démarches entreprises auprès du Syndicat d'Energie du Cher et de l'envoi de devis établis pour des travaux d'isolation de certains bâtiments communaux. Cette démarche entre dans le cadre des Certificats d'Economie d'Energie. Les projets éligibles peuvent être subventionnés à 95 %.

Mme FONTAINE Dorothée fait part à l'assemblée de sa récente désignation en tant que membre de la nouvelle commission Oenotourisme de la CCTHB et des différentes étapes et travaux qui sont envisagés.

Le Maire fait part au Conseil Municipal des premières propositions transcrites dans la version n° 1 du P.A.D.D., lors de sa présentation par le bureau d'Etudes Elvia au comité de pilotage. Ces propositions ont été unanimement refusées par les membres du comité de pilotage.

Une extension du columbarium a été prévue et sera installée au début de la nouvelle année.

Le délégué du SIVY informe l'assemblée du devenir de ce syndicat au 1^{er} janvier 2018.

Séance levée à 21 h 40.